



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 27

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 12

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
Madame Claire TOMASELLI		

### Membres absents :

Madame Océane GODARD	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES****Réseau Entreprendre - Les Entrep'Bourgogne 2023-2024 - Organisation de la 14ème édition - Demande de subvention**

L'entrepreneuriat représente un enjeu majeur pour Dijon métropole, l'Université de Bourgogne et les écoles d'enseignement supérieur.

Créé en 2009 sous l'impulsion de Réseau Entreprendre, du cabinet Kiose et de KPMG, le programme Entrep' Bourgogne propose un dispositif pédagogique très opérationnel.

Pour cette 14ème édition du challenge de la création d'entreprise, qui s'est déroulé de novembre 2023 à mai 2024, une trentaine d'équipes pluridisciplinaires, porteuses d'une idée innovante, ont été sélectionnées. Cela représente plus de 150 étudiants venant de divers établissements et formations complémentaires. Chaque équipe, accompagnée par un chef d'entreprise et des experts, doit mener sur le terrain un projet de business plan jusqu'à sa validation.

Ce programme permet aux étudiants de :

- découvrir l'univers de l'entreprise et de la création d'entreprise ;
- développer l'esprit entrepreneurial ;
- apprendre à gérer un projet en équipe pluridisciplinaire ;
- intégrer un réseau de professionnels ;
- acquérir des compétences pour leur avenir ;
- participer à des challenges pour remporter divers prix.

Les étudiants bénéficient également d'un accompagnement gratuit d'experts pour ceux ayant un projet d'entreprise. Ce parcours parallèle, complémentaire à leur cursus et certifiant, leur offre l'opportunité de s'initier à l'entrepreneuriat en construisant concrètement un projet de création d'entreprise, accompagné par un coach et un parrain entrepreneur pendant 18 semaines. Il permet aussi de trouver un lieu d'échanges et d'enrichissement personnel, et de se projeter positivement vers l'avenir.

Cette 14ème édition s'est terminée de la plus belle des manières puisque l'équipe gagnante, INIVINI, s'est vue attribuer le trophée national des Entrep' lors de la grande finale le 22 mai dernier. Cette équipe regroupe 5 étudiants du campus de Dijon en cursus BSB, à l'IAE et à l'institut Agro.

Suite aux bons résultats de l'année dernière et afin de poursuivre ce dispositif d'accompagnement pour 2023-2024, le Réseau Entreprendre en Bourgogne a sollicité Dijon Métropole par courrier du 28 mai 2024 pour un soutien financier de 3 000 €.

**Le Bureau,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 3 000 € à Réseau Entreprendre afin de poursuivre leur dispositif d'accompagnement en 2023-2024;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2024.

SCRUTIN      POUR : 39                                      ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                                     NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 12 PROCURATION(S)

